

CONTRAT DE SERVICES INTERNET ET CÂBLE TÉLÉ AVEC VIDÉOTRON via GIRE Qc inc.

ENTRE LE CLIENT (nom, adresse, tel. courriel):

POUR UNE INSTALLATION DE SERVICES À L'ADRESSE SUIVANTE :

ET : GIRE Qc inc., ayant sa place d'affaires au 411, rue O'Meara, Thetford Mines, Qc G6G 3B1

ATTENDU QUE le Client désire profiter des tarifs forfaitaires dont bénéficie GIRE Qc inc. auprès du fournisseur identifié au haut de la présente entente;

ATTENDU QUE GIRE Qc offre l'opportunité au Client de bénéficier d'un tarif mensuel de 100 \$, incluant toutes taxes, pour les services internet illimité et câble télé;

ATTENDU QUE le Client est tenu de collaborer avec GIRE Qc dans le cadre des services reçus, dont notamment et sans restreindre la portée de ce qui précède, effectuer les paiements de la mensualité convenue;

ATTENDU QUE le Client doit fournir un spécimen de chèque en plus de signer le formulaire permettant un prélèvement bancaire préautorisé;

ATTENDU QUE le Client est tenu au paiement mensuel des services retenus même si l'unité de location n'est pas louée ou si son occupant est temporairement absent;

ATTENDU QUE le Client s'engage à rendre accessible aux installateurs du fournisseur identifié plus haut, l'endroit où les services sont demandés, selon les dates établies par ce fournisseur;

ATTENDU QUE le Client doit notamment et sans délai remettre les équipements et accessoires du fournisseur identifié plus haut lorsqu'exigé;

ATTENDU QUE GIRE Qc ne peut être tenu responsable de toute défaillance provenant du système du fournisseur identifié plus haut;

Toute modification à la facturation ou à la présente entente est effective suite à un avis écrit de trente (30) jours.

LES PARTIES À LA PRÉSENTE PEUVENT METTRE FIN À LA PRÉSENTE ENTENTE SUR SIMPLE AVIS ÉCRIT DE TRENTE (30) JOURS.

SIGNÉ EN 2 COPIES À _____, LE _____

GIRE Qc inc.

Le Client